EPREUVES DE QUALIFICATION – OPTION ACCUEIL/TOURISME

LE CAHIER DES CHARGES

Dossier descriptif des épreuves à présenter lors des deux années de l'option.

Contenu : ce cahier des charges contient toutes les informations nécessaires à la réalisation des différentes épreuves menant à la qualification en Accueil-Tourisme à l'Athénée royal Jean Absil. Tu y trouveras également la ventilation des évaluations formatives et sommatives pour la qualification ainsi que leur poids respectif dans les différents cours.

Période d'évaluation : l'épreuve de qualification s'étale sur deux années scolaires (5ème et 6ème), l'évaluation certificative pour l'obtention de la qualification compile ces évaluations selon une grille de répartition bien précise et détaillée dans ces pages.[1]

Portfolio : l'ensemble des documents, travaux et grilles d'évaluation sera conservé en permanence dans un dossier appelé « portfolio ». Il sera lui-même conservé dans le local d'OET. L'élève pourra le consulter ou l'emprunter temporairement, après en avoir effectué la demande, tout au long de chaque année scolaire.

Calendrier : le calendrier récapitulatif de toutes les échéances est placé en fin de dossier et sera également affiché dans le local d'OET.

[1] *NB : les points obtenus en 5ème année ne peuvent plus être modifiés en 6ème année. Il est donc très avantageux d'effectuer de bonnes prestations dès les épreuves de 5ème. A l'inverse, un manque d'investissement en 5ème est déjà fort pénalisant pour la note finale de la qualification.*

QUALIFICATION (1)

VOYAGE D'ETUDE DES ELEVES DE 5E - OPTION TOURISME

Peut-on envisager une option « accueil-tourisme » sans découvrir les richesses culturelles, architecturales, paysagères… d'une région/ville sur le terrain ?

Une telle formation est-elle complète sans se confronter aux différents aspects de la préparation et l'organisation d'un tel voyage ?

Poser la question c'est y répondre, c'est pourquoi l'équipe pédagogique de l'Athénée royal Jean Absil a choisi de te faire travailler pour voyager et visiter !

Dans la première partie de ce dossier, tu trouveras toutes les informations concernant le voyage d'étude ainsi que les détails concernant les travaux qui permettront sa réalisation.

Réfère-toi régulièrement à ce document[2] pour répondre au mieux aux exigences de tes professeurs afin d'atteindre la maîtrise des compétences de ton option et de nous faire vivre, tous ensemble, une expérience inoubliable sur le terrain !

[2] N'oublie de lire les renvois de bas de page en petits caractères qui sont toujours très importants !

Les principes généraux

Le voyage et sa préparation sont inscrits dans le projet d'école et font partie des épreuves de qualification. Il est donc obligatoire d'y participer et les travaux qui en dépendent sont certificatifs pour la qualification, les points des périodes et des examens des cours concernés.

La lecture approfondie des consignes et l'engagement personnel dans le travail font déjà partie de l'activité. Il est fondamental de le lire très attentivement et de l'appliquer intégralement !

Ce voyage d'étude a pour objectif général :

- de préparer un dossier écrit comportant les informations nécessaires au voyage ainsi que les données de fond du sujet traité;
- de présenter, en français, en néerlandais et en anglais, les aspects caractéristiques et les hauts lieux d'intérêt du site attribué à l'élève.

La destination comprendra plusieurs site(s), à caractère touristique, se trouvant en Belgique ou à proximité immédiate de la frontière. Cette proximité nous incite à recommander vivement aux élèves de **se rendre sur place** pour préparer leur exposé.

Les tâches/missions à effectuer sont les suivantes :

- tous les élèves ont la fonction de guides touristiques et assument un travail individuel de préparation et de présentation d'un sujet qui commence dès le mois de septembre. Les différentes étapes du travail feront l'objet d'échéances précises (cf. calendrier p. 36 et local d'O.E.T.) dont la dernière est la présentation orale de la visite sur le site;
- au cours de chaque présentation orale, les élèves qui écoutent l'exposé d'un(e) camarade auront la fonction de clients. Il faudra prendre des notes individuelles qui, par la suite, permettront de répondre à tour de rôle à une question sur le contenu de l'une des visites de la semaine.

Les évaluations des différentes épreuves sont détaillées dans le tableau récapitulatif de la page 19.

La description des E.I.1. et 2.

Chaque épreuve est potentiellement divisée en plusieurs points (exemples : E.I.1.1, E.I.1.2, …) dont tu trouveras le détail ci-dessous. Pour en faciliter la lecture, un code de couleurs a été adopté :

- le descriptif de l'épreuve est rédigé sur fond blanc ;
- les « informations pratiques » sont divisées en 3 parties :
  - la forme sur fond jaune ;
  - l'évaluation sur fond vert ;
  - le calendrier (de remise du travail ou de présentation) sur fond rouge.

Certaines épreuves pourraient être adaptées en fonction des conditions sanitaires. Les adaptations envisagées sont notées sur fond bleu.

E.I.1. : Préparation de la visite guidée

E.I.1.1. : Le compte-rendu des recherches

1 Sujet et documentation

Le sujet, tiré au sort, nécessite une importante recherche d'informations. Une partie de celles-ci sera fournie par les professeurs. Reste à charge de l'élève de rechercher et rassembler davantage de documents sur son sujet afin de disposer de suffisamment de données pour le contextualiser et le traiter en détails.

2 Sources

Un dossier d'informations de base est fourni par les professeurs. L'élève le complètera par une **bibliographie personnelle** constituée au minimum :

- d'un site Internet dédié au sujet (pas Wikipédia !) ;
- d'un guide touristique (guide vert, routard, guide bleu…) ;
- d'une brochure de voyage abordant les sites locaux ;
- d'un livre traitant, de manière approfondie, du thème de la visite (exemple : le sujet est « la cathédrale de Reims » et le livre traite de l'architecture gothique).

3 Photos

Trois photos personnelles du site. Elles doivent être légendées (commentées) et comporter la date, l'heure et la direction de la prise de vue (p. ex. « vers l'Ouest »). Chaque photo doit être nette et de haute résolution et, si possible, occuper toute la largeur de la page.

Pour réaliser ces photos, il est donc obligatoire de se rendre sur place. Cette « immersion » se révèlera d'une grande aide pour imaginer et réaliser le reste du travail.

Une première carte de type itinéraire Google Maps de localisation générale montrant les positions relatives de Bruxelles (gare de départ par ex.) et du site visité ainsi que le trajet et sa durée entre les deux.

Une seconde carte représentant la ville/commune et comportant notre point d'arrivée dans la localité (gare, parking, …), le trajet et sa durée jusqu'au point où commence réellement la visite.

Une image aérienne verticale du site (de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule ou de la réserve naturelle du Zwin, par exemple) accompagnée d'une identification des différentes parties/zones de celui-ci.

NB : les cartes doivent être accompagnées d'une échelle précise et l'image aérienne d'une approximation raisonnable de l'échelle s'il n'est pas possible de la donner avec précision.

4 Contacts

Une preuve de prise de contact avec

- soit le site lui-même s'il dispose d'une adresse mail.
- soit le syndicat d'initiative ou l'office du tourisme de la ville ou de la région.

Cette preuve consiste en une copie du mail **de réponse** à la demande d'informations et permet aux professeurs de contacter le site à leur tour.

5 Prix

Le montant total du prix de la visite doit être calculé et indiqué dans l'avant-projet : il s'agit du prix total pour le groupe = élèves + professeurs en tenant

compte des gratuités/réductions éventuelles. Si la visite est entièrement gratuite, il est indispensable de le noter également !

Informations pratiques :

Version « papier » : document Word, N/B, format A4, agrafé (pas de couverture onéreuse), police Comic Sans MS 12, interligne double. En double exemplaire (un par professeur concerné).

Version « mail » : idem sans agrafe et en couleur !

Évaluation : des sources et illustrations pour le cours d'histoire de l'art ; des cartes et contacts pour le cours de géographie touristique.

Dans les deux cas, la cote vaut au minimum 20% des points de la 1ère période.

Date limite[3] de remise du travail E.I.1.1 : début octobre.

Adaptation : Si, pour des raisons sanitaires mises en place par le gouvernement, il est impossible de se rendre sur le site de visite, il faudra remplacer les trois photos personnelles demandées par trois clichés issus d'Internet ou d'ouvrages. Bien entendu, ceux-ci devront répondre à des critères identiques de netteté et haute résolution. Et ils occuperont, si possible, toute la largeur de la page.

[3] Les dates indiquées pour la remise de toutes les E.I. sont des dates ultimes. Il est vivement conseillé de remettre ses travaux à l'avance. Aucun « problème technique » (imprimante ou réseau wifi en panne, erreur d'adresse mail ou tout autre fait) ne pourra être pris en considération en cas de retard.

Ces travaux sont conçus comme une commande, « livrer un produit » au-delà de la date contractuelle coûte toujours très cher. En conséquence, tout travail remis jusqu'à 72 heures au-delà de la limite sera sanctionné de 30% de pénalité sur la cote ; si le délai dépasse 72 heures, le travail est considéré comme non rendu (= une cote de 0).

E.I.1.2. : Le dossier de voyage et sa contextualisation

E.I.1.2.1. : Travail dactylographié en français

Le document devra comprendre…

Une couverture

En-tête : le nom, le prénom, le n° d'ordre et la classe de l'élève ainsi que la date.

Corps de couverture : le titre, n° de l'E.I., une illustration appropriée (légende, référence et description au dos de la couverture).

Bas de page : nom de l'école, son adresse et l'année scolaire.

Une table des matières

Titres, sous-titres et n° de pages.

Une introduction

Elle doit servir d'accroche au lieu choisi : il faut que le « client » ait envie d'en savoir plus, d'effectuer la visite… Il s'agit de vendre votre site en quelques mots.

Le corps de texte traitant du fond du sujet

Il devra compter 1200[4] mots au minimum (sans prendre en compte les titres, sous-titres ni les autres parties du travail).

[4] Si le travail est trop court, la note sera modifiée selon le pourcentage effectué par rapport au minimum requis. Par exemple un 20/30 obtenu avec 960 mots devient 80% (= 960/1200) de 20/30 soit 16/30 ! Attention, ce n'est pas parce qu'un travail compte 1200 mots qu'il est forcément complet. Ce chiffre est un indicateur, pas un objectif !

L'élève doit rédiger le texte de la visite guidée tel qu'il le présentera sur place. Par conséquent, il s'agit d'**utiliser un langage parlé** et d'y inclure les différentes anecdotes et questions posées au groupe de visiteurs.

Un « **copier-coller** » est donc **totalement inadapté**.

Quelques citations jugées essentielles à la présentation sont toutefois permises. Il faut les mettre en évidence en les recopiant « *en italique et entre guillemets* » et en indiquant la source en note de bas de page.

Un lexique

Il doit définir tous les mots de vocabulaire ne faisant pas partie du langage courant. Il sera présenté en respectant l'ordre alphabétique.

Une bibliographie

Elle doit contenir toutes les sources déjà citées au point E.I.1.1 – étape 2 ainsi que les éventuelles nouvelles sources utilisées pour le travail (elles sont déjà indiquées en bas de page, la bibliographie sert de récapitulatif général).

Informations pratiques :

Version « papier » : document Word, N/B, format A4, agrafé (pas de couverture onéreuse), police Comic Sans MS 12, interligne double et les 4 marges feront 2,5 cm. En double exemplaire.

Version « mail » : idem sans agrafe et en couleur !

Évaluation : la cote vaut 15 des 30 points attribués en décembre pour les épreuves des cours d'histoire de l'art et de géographie touristique. Une attention particulière sera accordée à l'orthographe et la syntaxe.

Date limite[5] de remise du travail E.I.1.2.1 : début décembre.

[5] Voir note 3 plus haut.

E.I.1.2.2. : Contextualisation de la destination du voyage : épreuve intégrée en GT et HA

1 Description du travail

La contextualisation de la destination du voyage consiste, pour les deux matières concernées, à présenter oralement une épreuve préparatoire à la qualification. Il s'agit d'une mise en contexte du sujet de la visite dans la ville choisie avec ses particularités locales, son histoire et ses « richesses » en histoire de l'art et en géographie touristique.

https://data.puzzle.de/.34/manneken-pis-und-seine-verkleidungen-brussel-1000-teile--puzzle.1983-1.fs.jpg

2 Contenu de la présentation

Histoire de l'Art (HA)	Géographie Touristique (GT)
Historique de la ville ou de la commune… sous la forme d'<u>une ligne du temps</u> : • pour l'époque qui fait sa réputation.	**Localisation du site**… sous la forme de <u>cartes</u> aux échelles adaptées : • dans le pays. • dans sa région géographique. • dans sa commune (ou ses communes).

<table>
<tr><td>

- ou depuis l'époque contemporaine, si aucune période historique ne s'avère plus importante qu'une autre.

</td><td>

- plan du site ou du quartier.

</td></tr>
<tr><td rowspan="3">

Identifications[6] :

- deux sites (lieux) de la ville ou de la commune : situation géographique et chronologique, et intérêts dans le cadre d'une éventuelle visite guidée.
- deux monuments de la ville ou de la commune : situation géographique et chronologique, courants architecturaux (à définir et identifier au moyen d'éléments visibles) et intérêts dans le cadre d'une éventuelle visite guidée.
- deux œuvres d'art présentes dans la ville ou la commune : situation géographique et chronologique, courants stylistiques (à définir et identifier au moyen d'éléments visibles), thématiques (sujet(s) figuré(s)), analyse (cf. grilles d'analyse présentes dans le cours) et intérêts dans le cadre d'une éventuelle visite guidée.

Pour éviter toute confusion :

- Ex. de site : la place de la Concorde.
- Ex. de monument : La tour Eiffel.
- Ex. d'œuvre d'art : La Joconde.

</td><td>

Brève description locale/régionale :

Choisis le point adapté au sujet.

- si le site est en dehors des villes ; quelles sont caractéristiques géographiques de la région (relief, hydrographie, végétation naturelle, paysages,…)
- s'il s'agit d'une ville, quelles sont ses principales caractéristiques géographiques et urbanistiques ?

</td></tr>
<tr><td>

Quel temps fait-il ?

- zone climatique (principale caractéristiques).
- particularités météo (températures attendues, risques d'intempéries,…).
- saison touristique liée, période à éviter ?

</td></tr>
<tr><td>

Types d'activités touristiques :

- quelles sont les principales activités de la commune (spécificités locales, site exceptionnel/singulier,…).
- quelle est la place de ton sujet par rapport à l'ensemble de ces activités ?

</td></tr>
<tr><td colspan="2">

Bibliographie :

Elle reprend l'ensemble des livres, revues, cartes, données statistiques et sites Internet utilisés.

</td></tr>
</table>

[6] Pas obligatoirement utilisés dans la future visite guidée ; ce sont des exemples généraux.

3 La présentation orale en pratique

Elle est illustrée au moyen d'un diaporama PowerPoint ; l'élève expose les deux parties de son dossier de contextualisation, illustrations à l'appui.

- Durée : 20 min. environ y compris la séquence de questions. Nous serons contraints d'interrompre les présentations trop longues.
- Support : un fichier Powerpoint sur TBI.
- PowerPoint : le fichier ne contient que :
    - Une page de garde (nom, prénom, classe, titre, année).
    - Un sommaire.
    - Les diapositives « contenus » : titre, documents légendés et référencés. Attention, les informations et explications ne peuvent être lues ni sur feuille/fiche ni sur les diapositives.
- Contenu : l'exposé devra répondre aux différents points du tableau « contenus » ci-dessus. Il reprend une partie des compétences exigées dans les matières de HA et GT pour la qualification.
- L'épreuve sera clôturée par une courte séquence de questions. Celles-ci porteront à la fois sur le contenu de l'E.I.1.2.1. (le travail dactylographié en français) et sur les informations transmises au cours de l'E.I.1.2.2. (la présentation orale).

Informations pratiques :

PowerPoint
Évaluation : 100 % de la cote de 2ème période en HA et GT (50 % de la cote totale étant constitué par la cote de chaque matière) – il s'agit donc d'une évaluation totalement intégrée.
Date de la présentation orale : courant décembre (à définir).

E.I.1.2.3. : Le travail en anglais et en néerlandais

Il s'agit d'un chapitre du sujet choisi pour le voyage d'étude différent de ceux développés en français. Il sera également présenté lors du voyage – voir plus loin.

La réalisation de la partie anglaise et néerlandaise du travail se fera durant quatre heures de cours précédant les congés de fin d'année.

Cette partie sera manuscrite et intégralement rédigée en classe. A ce stade du travail, ni préparation à domicile, ni rédaction Word, ni envoi du travail par mail ne seront nécessaires pour l'anglais.

Sources et recherches

Pour réaliser son travail, l'élève utilisera d'une part la documentation fournie par l'école et d'autre part, des informations complémentaires issues de recherches personnelles (guides touristiques, brochures et/ou livres traitant du sujet concerné, Internet).

Le chapitre en anglais et néerlandais

Il consiste en une rédaction strictement personnelle qui devra compter entre 350[7] et 400 mots[8].

L'élève doit rédiger le texte de la partie anglaise/néerlandaise de la visite guidée tel qu'il le présentera sur place. Par conséquent, il s'agit d'utiliser un langage parlé et d'y inclure les différentes anecdotes et questions posées au groupe de visiteurs.

---

[7] Si le travail est trop court, la note sera modifiée selon le pourcentage effectué par rapport au minimum requis. Par exemple un 10/15 obtenu avec 245 mots devient 70% (= 245/350) de 10/15 soit 7/15 !

[8] Le nombre de mots par ligne et le total exact des mots doivent impérativement être noté par l'élève sous peine d'une pénalité de 3 points sur l'ensemble du travail.

Une formulation littéraire copiée des sources est donc **totalement inadaptée**.

Il ne faudra pas oublier d'ajouter un titre personnel et évocateur (adapté) à ces chapitres.

Si le sujet le justifie, le chapitre peut être divisé en paragraphes pouvant ou non comporter des sous-titres.

Les dictionnaires et feuilles pré-imprimées seront fournis par le professeur pour effectuer la mise au net.

Les brouillons ainsi que tous les documents seront ramassés à l'issue de chacune des 3 premières heures du travail de rédaction.

Informations pratiques :

La rédaction sera rendue au net à l'issue de la 4ème et dernière heure de l'activité.

Évaluation : 20 % de l'examen de juin.

Dates : pour l'E.I.1.2.3, l'ensemble des activités sera effectué au cours des quatre heures du cours d'anglais précédant les congés de décembre.

E.I.1.2.4. : La correction du travail en anglais/néerlandais

L'élève devra corriger leurs travaux sous forme dactylographiée.

Comme pour le travail de décembre, la version corrigée doit comporter entre 350 et 400 mots.

Correction du texte

Les fautes soulignées dans le texte de décembre doivent être corrigées. Pour ce faire, l'élève disposera d'une grille reprenant les différents codes (lettres) utilisées pour la correction et leur explication. Ces codes sont indiqués dans la marge de gauche.

Pour le néerlandais, les fautes grammaticales sont entourées, les autres fautes soulignées. Les passages soulignés en ondulé doivent être retravaillés et réécrits. Pour les fautes grammaticales, les codes réfèrent au contenu grammatical **manuscrit dans le petit cahier**, outil individuel. Instructions précises au sujet de ce cahier ainsi que les autres consignes seront données par le professeur lors des cours.

Pour l'anglais, certaines erreurs ont déjà été corrigées par le professeur. Pour les fautes de grammaire de la partie anglaise, il est régulièrement fait référence à un numéro de fiche. Cette fiche, qui reprend le point de grammaire litigieux, se trouve dans le fascicule de grammaire distribué à chaque élève en début d'année. Les passages soulignés en ondulé doivent être retravaillés et réécrits. Chaque mot expliqué dans le lexique doit être mis en **gras**.

Chaque faute non corrigée vaudra 2 points en moins dans la partie « grammaire ». Si **plus de 3 fautes** soulignées dans le travail de décembre **n'ont pas été corrigées**, la note sera automatiquement de **0/20**.

2 Présence d'un lexique

Les mots jugés compliqués par le professeur auront été surlignés en fluo dans la correction du travail de décembre. Ces mots doivent donc faire l'objet d'un lexique. Pour le néerlandais, des consignes précises seront communiquées lors des cours, la mise en page ainsi que le respect des consignes compteront dans la cote finale.

Le lexique doit servir à expliquer les mots difficiles au public lors de la présentation sur place. Il doit définir tous les mots de vocabulaire ne faisant pas partie du langage courant.

Les mots doivent être expliqué dans la langue cible et non traduits (un dictionnaire explicatif peut être prêté à la demande des élèves qui le souhaitent). Des synonymes peuvent être utilisés mais aucune traduction ne sera acceptée.

Exemples:

- De kuststreek: steden en dorpen die dichtbij de zee liggen.

- Seaside resort: a seaside resort is a place near the sea where a lot of people go to on holiday. Knokke is a famous Belgian seaside resort.

Informations pratiques :

Version "papier" : nom et prénom + titre sur chaque feuille, N/B, document Word, agrafé, format A4, police Arial 12, double interligne marges de 2 cm à droite et à gauche.

Version "mail" : idem sans agrafe et en couleur !

Evaluation : 20 % de la 3ème période en anglais/néerlandais.

Date limite[9] de remise de la correction E.I.1.2.4 : mi-février.

[9] Voir note 3 plus haut.

E.I.1.3. : L'apprenti guide touristique

Il s'agit de confronter l'élève à une situation réelle de visite organisée. On peut apparenter cette séquence à de l'apprentissage par immersion passive tout en exerçant un regard critique sur l'activité.

1 L'observation en situation d'un guide professionnel

Les élèves assistent à une visite guidée en prenant note des qualités nécessaires à la bonne pratique du métier de guide.

2 Quel a été le déroulé de la visite ? Comment fut-elle préparée ?

Sur base de leurs observations, les élèves répondent à un questionnaire d'analyse à l'issue de la visite.

Informations pratiques :

Lors de la visite, les élèves recevront des documents à compléter.

Évaluation : cote /10 dans les 3èmes périodes des cours d'histoire de l'art, de géographie touristique et de néerlandais.

Date indicative : l'E.I.1.3 sera placée en fonction du calendrier scolaire mais obligatoirement avant le départ du voyage.

Adaptation : Si, pour des raisons sanitaires mises en place par le gouvernement, il est impossible d'organiser une visite à l'extérieur de l'école, il nous faudra la remplacer par une présentation virtuelle d'un site, en classe.

E.I.1.4. : Le road book

Le "road book" est le planning des 5 jours de visites détaillant l'ensemble des déplacements et des horaires depuis le départ de Bruxelles jusqu'au retour à Bruxelles.

Il s'agit d'un **travail de groupe** où toutes les données de chacun des déplacements et de chacune des visites sont présentées de manière chronologique.

Puisqu'aucune séquence de cours n'est prévue pour ce travail, il est toujours possible de consulter les professeurs minimum une semaine avant la date de remise du road book pour obtenir des conseils ou vérifier des données. Aucune explication ne sera donnée passé ce délai.

Le road book doit être présenté sous forme d'un tableau quotidien comportant 5 colonnes :

Jour/date	Lieux	Déplacements	Horaire/durée	Intitulé de la visite ou « temps libre »
…	…	…	…	…

NB : la largeur des colonnes est à adapter aux besoins en fonction des contenus.

Jour/date

Indique le jour et la date des activités prévues.

Lieux

Nom et adresse complète du site, du point de rendez-vous, … Il faut préciser la ligne si c'est une station de métro, une gare de chemin de fer…

Il faut indiquer le téléphone à contacter en cas de problème lorsque c'est approprié (musée, …).

Une ou plusieurs cartes seront placées en annexe. Elles comporteront un numéro de référencement indiqué dans la colonne « Lieux » du roadbook.

Déplacements

Indique la liste des moyens de transport utilisés ainsi que la distance à parcourir. En annexe du tableau, joins un itinéraire type Google Maps pour chaque déplacement. Ces cartes doivent être de dimension lisible !

Horaire/durée

Pour chaque activité, déplacement et temps libre, indique l'heure de début ainsi que la durée. Pour clôturer chaque journée, note l'heure de retour à Bruxelles.

Intitulé de la visite ou « temps libre »

Note l'intitulé exact de chaque visite et la nature du temps libre (pause de midi, visite libre…).

La durée d'une pause de midi suffisante ainsi que les indications nécessaires pour trouver un quartier où se restaurer depuis l'endroit où se termine le dernier exposé matinal doivent également y figurer.

N'oublie pas de fixer un lieu et une heure de rendez-vous pour rassembler le groupe avant de reprendre les visites de l'après-midi.

Si, pour des raisons d'organisation, les professeurs devaient modifier le planning, ces modifications seront communiquées minimum 10 jours avant les visites.

Informations pratiques :

Le planning sera remis aux 4 professeurs (anglais, néerlandais, histoire de l'art et géographie touristique) sous forme écrite (imprimée) et par mail.

Évaluation : cote /10 pour la 3ème période du cours de géographie touristique.

Date limite : l'E.I.1.4 sera rendue au plus tard une semaine après la remise du E.I.1.2.4,

E.I.2. : La visite guidée sur place

1 Comment captiver son public ?

Il est indispensable d'illustrer de façon intéressante, agréable, ludique et interactive la thématique de l'exposé.

Voici quelques conseils pratiques pour rendre l'exposé plus efficace/intéressant :

- ✓ Travailler l'intonation et adapter le volume de la voix en fonction de l'environnement.
- ✓ Choisir le meilleur emplacement possible pour que le groupe puisse observer correctement les éléments décrits et bien entendre les commentaires du guide.
- ✓ Prévoir (= préparer !) des questions basées uniquement sur l'observation et la description des lieux/objets… afin d'impliquer activement le groupe dans l'exposé. Pourquoi pas sous la forme d'un jeu ?
- ✓ Ne pas oublier un trait d'humour, une anecdote accrocheuse… les personnes qui s'amusent et sont captivées sont plus généreuses…

2 Aide-mémoire

Aucune feuille de notes, fiche et autres pense-bêtes ne seront tolérés lors de la présentation. Pour autant, cette présentation ne doit pas s'apparenter à une récitation. Les reformulations du travail écrit sont toujours autorisées.

3 Anglais et néerlandais

Ces parties doivent être d'un niveau de vocabulaire et syntaxique "accessible" aux autres élèves du groupe, et durer <u>au minimum 3 minutes</u> (le timing réel servant à pondérer la cote). Elle peut être intégrée avant, pendant ou après la partie en français selon la logique chronologique de l'exposé.

4 Documents

Chaque élève doit se munir du road book. Il dispose dès lors de tous les plans de déplacement nécessaires. L'élève peut également se munir d'un plan détaillé du site qu'il nous fait découvrir.

Il faut prévoir une version imprimée A3 en couleur de l'œuvre (picturale, photographique…), du site au cas où celui/celle-ci serait éventuellement indisponible à la visite (travaux, grève…).

5 Guide

Il faut maîtriser l'organisation des déplacements (voir road book) en prenant en charge le groupe (élèves + professeurs) de la fin de la visite précédente à la fin de sa propre visite (ou de la journée).

Informations pratiques :

Lors de la présentation, les élèves endosseront le rôle de guide. La connaissance du sujet et l'implication du groupe sont primordiales. Seuls les documents (point 4) pourront être utilisés.

Évaluation : 25 % des examens de juin des cours d'histoire de l'art et de géographie touristique.

20 % de l'examen de juin en anglais et en néerlandais.

Dates : l'E.I.2, c.à.d. le voyage d'étude, se fera la semaine précédant les congés de printemps.

Adaptation : Si, pour des raisons sanitaires mises en place par le gouvernement, il est impossible d'organiser les visites in situ, il nous faudra les remplacer par des présentations en classe au moyen d'un support PowerPoint. Il s'agirait donc de fournir une version améliorée et corrigée de l'oral de décembre tout en y incluant les parties en néerlandais et anglais.

Remarque importante : le bavardage durant les exposés de ses camarades sera pris en compte dans la cote de présentation de l'élève "bavard". Ce cas s'apparente au bavardage lors d'un examen.

E.I.3. : Préparation de la visite guidée

Cette épreuve, répartie sur deux années, permet de placer l'élève en situation professionnelle sur le terrain, au contact de « vrais » clients, agents de voyage, responsables d'agences, …

Les stages représentent la formation pratique indispensable à l'option tourisme.

E.I.3.1. : Le stage de 5e année

1 Description du travail

L'élève participe activement à la vie de son lieu de stage : respect des horaires, observation active, réalisation de tâches simples …

2 Rapport de stage

L'élève constitue un rapport selon des critères qui lui seront transmis par les professeurs des cours d'OET et de français[10]. Pour le cours de néerlandais, les élèves devront remettre un compte-rendu sous forme de journal intime.

Informations pratiques :

Rapport rédigé selon les critères communiqués en septembre aux cours d'OET, néerlandais et de français.

Évaluation : selon les critères communiqués en septembre aux cours d'OET, néerlandais et de français.

Dates : le rapport (E.I.3.1) sera rendu pour la date communiquée en septembre aux cours d'OET, néerlandais et de français.

[10] Pour le cours de français, seront pris en considération : formulation, niveau de langue, orthographe, syntaxe et structure des réponses.

Points pris en compte dans l'épreuve de qualification

Comme annoncé dans l'introduction, une partie des activités du voyage d'étude intervient dans l'évaluation des épreuves intégrées de la qualification. Cela implique que certaines notes seront prises en compte dans le total de cette évaluation qui permettra, en fin de 6ème année, à l'élève d'obtenir son diplôme de qualification.

Dans le tableau ci-dessous, les titres évoquent ou non cette prise en compte :

➲ La colonne « évaluations sommatives » désigne les épreuves prises en compte dans la qualification selon les pourcentages indiqués dans la 3ème colonne. A noter que ces épreuves sont également prises en compte dans les moyennes des cours concernés.

➲ La colonne « évaluations formatives » désigne les épreuves uniquement prises en compte dans les moyennes des cours concernés.

➲ L'importance des notes intervenants dans les cours est déjà détaillée dans chaque chapitre du dossier.

Les épreuves sont notées dans l'ordre chronologique de leur réalisation.

<table>
<tr><th>Évaluations sommatives</th><th>Évaluations formatives</th><th colspan="2">Pourcentage de la qualification</th></tr>
<tr><td>E.I.1.1</td><td></td><td>1%</td><td rowspan="8">Total = 10%</td></tr>
<tr><td>E.I.1.2.1</td><td></td><td>4%</td></tr>
<tr><td></td><td>E.I.1.2.2</td><td></td></tr>
<tr><td>E.I.1.2.3</td><td></td><td>4%</td></tr>
<tr><td></td><td>E.I.1.2.4</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td>E.I.1.3</td><td></td></tr>
<tr><td>E.I.1.4</td><td></td><td>1%</td></tr>
<tr><td>E.I.2</td><td></td><td></td><td>20%</td></tr>
<tr><td>E.I.3.1</td><td></td><td></td><td>5%</td></tr>
</table>

NB : Les 65% de points restant pour les activités de la qualification seront attribués lors des épreuves de la 6ème année.

Pondération des évaluations de 5e année dans les différents cours

Cours	Période 1 /20		Période 3 /20		Juin /80	
	E.I.	**Cours**[11]	**E.I.**	**Cours**	**E.I.**	**Cours**
HA	5[12]	15	5[13]	15	15 + 15 + 20[14]	30
GT			5 + 5[15]	10		
Anglais			4[16]	16	16 + 16[17]	48
Néerlandais			4[18]	16	16 + 16[19]	48
OET Français Bureautique Néerlandais	Selon les critères communiqués en septembre au cours d'OET					

[11] Part des notes n'ayant pas de rapport avec les travaux la qualification

[12] Avant-projet – 5 points = minimum en fonction des autres cotes obtenues dans le cours

[13] Visite guidée

[14] Partie écrite du dossier de voyage en français + partie orale de ce même dossier + visite sur place

[15] Visite guidée + road book

[16] Correction du travail en anglais

[17] Travail en anglais + visite sur place en anglais

[18] Correction du travail en néerlandais

[19] Travail en néerlandais + visite sur place en néerlandais

Évaluation de la qualification sur deux ans

Remarques	Pourcentage de la qualification par épreuve									
Remarques : 1) L'obtention de la qualification nécessite le respect des points suivants : ⇨ Il faut atteindre 60% de moyenne pour l'ensemble des épreuves de qualification. ⇨ Il faut obtenir au moins 50% à l'épreuve finale. 2) L'intervention des cours, dans chaque E.I., relève de la pertinence de l'épreuve dans le cadre des matières que les enseignants dispensent. 3) Certaines épreuves sont étalées dans le temps, dans certaines matières.	5TO : **EI 1** : Les travaux de Préparation du voyage d' étude. **10 % de la qualification TO**				5TO : **EI 2** : Voyage d' étude. **20 % de la qualification TO**	6TO : **EI 3** : Stages. **25 % de la qualification TO**			6TO : **E.I.4.** : Epreuve de qualification. **45 % de la qualification TO**
	EI 1.1. : Compte-rendu	**EI 1.2.1.** : Dossier en français	**EI 1.2.3.** : Partie en anglais	**EI 1.2.4.** : Road book		**E.I.3.1.**: Stage 1 ⇧ **5 %**	**E.I.3.2.**: Stage 2 ⇧ **15 %**	**E.I.3.3.** : Présentation du stage 2 ⇧ **5 %**	